

## Repenser les politiques d'appui au secteur privé... sur la base des propositions des entrepreneurs africains

Note de capafrique pour la Conférence internationale de Yaoundé, 18-19 mai 2010

Sur les plans de la croissance et du développement économique, l'Afrique d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des indépendances. Cette évidence est d'autant plus frappante que les années 2000 ont été celles du rattrapage économique du continent. Certes, beaucoup d'efforts restent à faire mais depuis une dizaine d'années, le climat des affaires n'a cessé de s'améliorer. Ce n'est donc pas un hasard si, sur la même période, l'Afrique est l'une des régions du monde à avoir connu le plus fort taux de croissance. Ce n'est donc pas un hasard si, en 2009, lorsque les pays industrialisés ont plongé dans la récession, l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance positive de 2,1 %. En 2010, selon les dernières prévisions de croissance du Fonds Monétaire International, ce taux atteindra 4,7 %, alors que la moyenne mondiale sera que de 4,2 %.

Pour poursuivre sur cette lancée, l'Afrique peut compter sur ses entreprises. De leur dynamisme, dépend la création de millions d'emplois à l'échelle du continent. Mais dans ce processus, les États ont un rôle déterminant à jouer. La mise en place de politiques publiques appropriées permettrait incontestablement de renforcer le tissu entrepreneurial africain et, partant, de faire progresser l'emploi et reculer la pauvreté. Cela est d'autant plus nécessaire que les quelques *success stories* mises en avant ici ou là cachent mal le fait que peu d'entreprises parviennent à passer du statut de petites entreprises à celui de PME, et que plus rares encore sont les PME qui deviennent de grandes entreprises. Plusieurs raisons, qui sont autant de goulets d'étranglement qui entravent l'émergence ou la croissance des entreprises sur le continent, expliquent ce phénomène :

En *amont* des projets :

- le défaut de formation ou de compétences spécialisées ;
- le manque de structuration des projets ;
- la difficulté d'accès au crédit.

En *aval* des projets :

- les coûts et la complexité du processus d'enregistrement des entreprises ;
- les coûts élevés de la formalisation qui incite nombre d'entrepreneurs à rester dans l'informel ;
- l'application difficile des droits de propriété et des contrats ;
- les obstacles bureaucratiques au commerce sous-régional ;
- la faiblesse des infrastructures ;
- l'insuffisance de l'offre énergétique ;
- le difficile accès à des financements de long terme en monnaie locale.

Ce sont incontestablement les PME qui souffrent le plus de cette situation : faute de garanties financières suffisantes et de réseaux d'entrepreneurs influents, elles sont les parents pauvres de politiques d'appui aux entreprises. Et contrairement aux programmes de stabilisation, ces politiques bénéficient rarement d'une approche coordonnée entre bailleurs, d'où une dispersion des ressources et des énergies.

Pour accélérer le rythme de croissance actuel et, partant, réduire le niveau de pauvreté des populations, des propositions concrètes ont été formulées par les patronats locaux dans la plupart des pays partenaires de la Conférence internationale de Yaoundé (voir détail *infra*). Nombre d'entre elles incitent les États à mettre en place un cadre propice à la création d'entreprise et à leur développement :

- en adoptant une fiscalité souple et évolutive, ce qui suppose une refonte du système dans beaucoup de pays africains afin d'intégrer tout un pan de l'économie informelle dans le giron de l'économie formelle (l'administration fiscale compense la faiblesse de la base fiscale en adoptant des taux de prélèvements importants, pénalisant du même coup l'initiative privée et poussant les entrepreneurs à privilégier l'informel) ;
- en leur permettant l'accès aux marchés publics ;
- en faisant jouer des alliances économiques sous-régionales, voire panafricaines ;
- en incitant la diaspora à investir localement (financièrement ou comme conseil).

De son côté, CAPafrique a formulé plusieurs propositions visant à favoriser l'émergence et la croissance des entreprises du continent. Parmi celles-ci, figure la mise en place de pôles de compétitivité, une piste d'autant plus prometteuse qu'elle n'a pas ou peu été utilisée en Afrique. Si elle était mise en œuvre, elle contribuerait sans aucun doute à donner naissance aux champions panafricains – et peut être mondiaux – de demain.

## Les pôles de compétitivité

### Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

C'est la concentration géographique et sectorielle d'entreprises confrontées à des problématiques similaires et qui produisent ou vendent une gamme de produits complémentaires ou identiques.

### Quel intérêt présente-t-il ?

Apporter une solution aux problèmes de compétitivité des entreprises africaines qui, en s'associant, pourraient :

- réaliser des économies d'échelle dans des domaines aussi fondamentaux que l'approvisionnement en intrants, l'achat d'équipement ;
- obtenir de meilleures conditions de financement ;
- mieux se positionner sur des marchés en demande de quantités importantes et de produits homogènes ;
- bénéficier d'un important effet de levier entre les moyens mis en œuvre pour créer le pôle (notamment sous formes de subventions) et les résultats obtenus ;
- bénéficier d'un effet d'entraînement et d'imitation considérables : les entrepreneurs non membres rejoignent rapidement les pôles.

### Quelles sont les différents types de regroupements d'entreprises ?

Ils peuvent répondre à différentes problématiques auxquelles sont confrontées les entreprises africaines.

- Les réseaux horizontaux (regroupement d'entreprises exerçant la même activité) contribuent à la réalisation d'économies d'échelle et la création d'une courbe d'expérience commune ;
- Les réseaux verticaux (regroupement d'entreprises intervenant à différents stades dans le processus de fabrication ou de commercialisation d'un produit) permettent d'associer au cycle de production d'une grande firme internationale des PME locales ;
- Les consortiums d'exportation (association de firmes afin de bénéficier d'une gamme de services pour accéder aux marchés mondiaux). Ces structures sont essentielles dans les pays africains qui peinent parfois à s'insérer dans l'économie mondiale.

### Existen-ils des expériences probantes en la matière ?

Le pôle de compétitivité est un instrument qui a fait ses preuves dans des pays développés (en Italie, dans l'industrie de la confection et du luxe par exemple) ou en développement (en Inde, également dans le secteur textile).

- Expériences menées par l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) dans des pays ayant des problématiques et des productions voisines des pays africains : Inde, Indonésie, Pakistan, Mexique, Bolivie, Honduras, El Salvador.
- Expériences menées par l'ONUDI en Afrique : Maroc, Tunisie, Sénégal, Zimbabwe et en Afrique du Sud. Création notamment du C-8 "Consortium Tunisien des composants automobiles" et de consortia d'exportation dans le secteur de l'artisanat au Maroc.

### Quels sont les raisons du succès des pôles de compétitivité ?

- Forte participation du privé. D'après l'expérience acquise par l'ONUDI, la participation du secteur privé au financement des différents programmes est conséquente si les acteurs privés sont convaincus du succès et du rôle du pôle ;
- Association des différents partenaires sociaux : État, entreprises, ONG, etc. ;
- Création de la confiance ;
- Mise en œuvre d'une assistance technique et d'un processus d'amélioration de la qualité/labellisation ;
- Possibilité de créer des synergies avec les banques et les institutions de micro-finance et renforcement de la viabilité des financements accordés par ces institutions financières.

# Recueil des propositions patronales

Par ordre alphabétique des pays partenaires de la Conférence internationale de Yaoundé

## 1 Bénin

Avec trois présidents en presque 20 ans, tous élus au terme de scrutins démocratiques, le Bénin est un modèle d'alternance au sud du Sahara. La recomposition du paysage politique qui a suivi les élections municipales de 2008 a certes compliqué la mise en œuvre du programme du gouvernement, mais n'a pas remis en cause la stabilité héritée de la « Conférence nationale des forces vives », en 1990.

Malgré un environnement économique mondial marqué par la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) s'est maintenue en 2009 – une bonne performance liée aux mesures prises pour relancer le secteur du BTP, améliorer le rendement des cultures vivrières et normaliser la fourniture d'énergie électrique.

L'économie béninoise demeure toutefois peu diversifiée et très dépendante de l'agriculture, elle-même tributaire des pluies et informelle à plus de 99 %. C'est également l'informel qui domine un secteur secondaire encore embryonnaire : la production industrielle béninoise se limite aujourd'hui aux industries alimentaires, textiles et à la cimenterie, et ne représente pas plus de 13 % du PIB. En cause : l'insuffisance des capacités managériales, le manque d'investisseurs, la faible valorisation des ressources locales (or, calcaire, marbre, fer et phosphates demeurent peu exploitées), ainsi que l'inadaptation du cadre institutionnel et réglementaire.

Le secteur tertiaire, enfin, a beau compter pour près de la moitié du PIB, il repose largement sur le commerce, lui-même étroitement lié aux relations avec le Nigeria. Et là encore, les professionnelles regrettent, pêle-mêle, la contrebande, l'insuffisance des textes législatifs et le manque de coordination entre les structures impliquées dans le développement des échanges.

### Situation du secteur privé

L'environnement des affaires bénéficie de la stabilité de la situation politique et macro-économique, mais le secteur privé est soumis à de fortes contraintes. Les problèmes les plus importants sont liés à la pression fiscale, aux lourdeurs administratives, aux procédures de création d'entreprise ou de licenciement et au respect des contrats. Des allègements fiscaux ont certes été introduits dans la loi de finance 2009, mais ils sont encore considérés comme insuffisants par le secteur privé béninois. En 2010, et pour la deuxième année consécutive, le Bénin occupe la 172<sup>e</sup> place du classement *Doing Business* de la Banque Mondiale.

Propositions du Conseil National du Patronat du Bénin ([www.cnpbenin.org](http://www.cnpbenin.org))

*Objectif : rendre la fiscalité des entreprises plus efficace*

- Modifier le code général des impôts en matière de paiement en espèces.
- Supprimer l'impôt minimum pour les personnes physiques.
- Restructurer l'impôt minimum pour les personnes morales.
- Supprimer l'acquittement de la patente par anticipation pour les nouvelles entreprises.

Soucieux de faire de la fiscalité un levier, et non un frein, au développement des entreprises, le Gouvernement béninois s'est fixé comme objectifs de :

- Élargir l'assiette fiscale, les agents économiques participants aux recettes fiscales étant peu nombreux au Bénin par rapport à l'ensemble de tous ceux qui participent à des activités économiques et qui en tirent des revenus.
- Réduire le taux des différents impôts, certains d'entre eux étant plus élevés que ceux pratiqués dans d'autres pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, etc.). Il est nécessaire de réduire la pression fiscale qui pèse sur un nombre réduit d'entreprises de sorte à leur permettre de garder des ressources suffisantes pour leurs investissements et leur développement.
- Simplifier le système fiscal en regroupant les petits impôts et taxes.
- Améliorer le système de collecte de TVA qui représente une source important de revenus fiscaux.
- Améliorer un certain nombre de pratiques procédurales, afin d'inciter les opérateurs économiques à réintégrer le secteur formel.

## 2 Burkina Faso

La crise économique mondiale, l'inflation et une météo parfois capricieuse n'auront pas eu raison de la croissance burkinabé, portée notamment par une baisse du prix des matières premières. Le soutien aux petits producteurs, via la mise à disposition d'intrants, a permis d'augmenter l'offre de produits vivriers et a fait diminuer les tensions sur le marché intérieur. Les autorités ont, dans le même temps, travaillé à la reconstitution des stocks pour assurer la sécurité alimentaire du Burkina Faso. L'ensemble des mesures prises ont été favorablement accueillies par les agriculteurs qui ont, du coup, augmenté de manière significative les surfaces emblavées ; les efforts de mécanisation de l'agriculture ont également permis une hausse des rendements, même si l'économie locale reste excessivement tributaire des cours du coton.

Le secteur secondaire a bénéficié d'importants investissements ces dernières années (souvent pour des projets d'infrastructures de transport), et profité tout à la fois de la reprise de l'extraction minière, depuis 2007, et de la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire. Dans le secteur tertiaire, les télécommunications et le transport ont également tiré la croissance vers le haut. Le secteur privé regrette toutefois le coût élevé de l'énergie et des facteurs de production, en même temps qu'il plaide pour la rationalisation des formalités d'importation et d'exportation, le développement des infrastructures et pour plus de sécurité juridique.

### Situation du secteur privé

Ces dernières années, le climat des affaires s'est ostensiblement amélioré au Burkina Faso. Le secteur privé a salué la mise en service des centres de formalité des entreprises, pour raccourcir les délais d'enregistrement, ainsi que les efforts faits pour créer un guichet unique des titres fonciers et un centre de facilitation des actes de construire qui permettra, lui, de réduire les délais de validation des dossiers et d'obtention des permis de construire. Toujours dans cette volonté de soutenir l'investissement privé, des mesures fiscales ont été prises pour simplifier les procédures en matière d'accès à la propriété. En 2010, le Burkina Faso a gagné 8 places dans le classement *Doing Business*, pour se placer au 147<sup>e</sup> rang.

Propositions du Conseil National du Patronat du Burkina Faso (CNP)

*Objectif : faire de la formation technique et professionnelle une priorité.*

- Exonérer ou alléger les taxes à l'importation des équipements de formation très coûteux.
- Créer un fonds de développement pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, alimenté par une dotation conséquente du budget de l'État, la contribution des Partenaires techniques et financiers (PIF) et des collectivités locales.
- Former les chefs d'entreprises à la gestion des relations professionnelles et au management ; accroître le contrôle des centres privés de formation ; assurer la formation continue pour maintenir les compétences.
- Assurer l'éducation pour tous, sans discrimination aucune, à travers des mesures d'accompagnement comme les bourses d'études, les aides et les prêts remboursables à 50 %.
- Utiliser davantage l'expertise nationale, y compris celle des retraités, pour servir d'appui à la formation dans les différents centres de formation technique et professionnelle.
- Renforcer la formation et l'encadrement du personnel existant et le développement des formations spécifiques et diversifiées (notamment pour les secteurs des mines, du tourisme, de l'hôtellerie, des arts et de la culture, etc.).
- Créer un ministère de l'Enseignement et de la formation techniques et professionnels.
- Accroître l'offre de formation dans le secteur de l'agriculture.
- Faire de la formation des filles et des femmes, dans tous les corps de métier, une priorité.
- Créer un fonds pour le financement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

## 3 Cameroun

Au pouvoir depuis 1982, le président Paul Biya a fait de la lutte contre la corruption et le détournement de deniers publics l'une de ses priorités. Plusieurs hauts responsables de l'État ont été arrêtés lors de la campagne d'assainissement des mœurs publiques baptisée « *Opération épervier* ». Les résultats de cette lutte sont toutefois mitigés et peinent à convaincre *Transparency International*.

Sur le plan économique, on notera que la bonne tenue du secteur pétrolier, la poursuite des travaux d'infrastructures et la mise en place de plusieurs programmes de relance dans le secteur de l'agriculture ont aidé la croissance camerounaise à se maintenir en 2009. L'un des grands défis du pays reste toutefois la mobilisation des recettes non-pétrolières dont le Cameroun est, aujourd'hui encore, trop dépendant.

L'agriculture, l'élevage et la pêche comptent pour près du quart du PIB. Le pays exporte déjà du cacao, du café, des bananes, du coton, du caoutchouc et de l'huile de palme, mais le Cameroun veut encore diversifier et accroître son offre de produits. Le gouvernement a misé aussi sur l'exploitation de nouvelles essences pour soutenir la production de bois (20 % des recettes d'exportations en 2008), mais la crise qui sévit dans les pays importateurs – avec l'effondrement des marchés immobiliers – gêne la relance du secteur. Des incertitudes pèsent également sur les productions d'aluminium, de textile et même de ciment.

#### Situation du secteur privé

Si l'on en croit la Banque Mondiale, le climat des affaires s'est encore détérioré au Cameroun : le pays est passé de la 167<sup>e</sup> place du classement *Doing Business*, en 2009, à la 171<sup>e</sup> place en 2010. Une enquête sur les conditions propices aux investissements, organisée par des partenaires au développement, a montré que la pression fiscale, le manque de financement, la mauvaise gouvernance et la corruption étaient les principaux obstacles à l'investissement. Le gouvernement sait qu'il lui faut encore établir un climat de confiance avec le secteur privé et qu'il n'y aura pas d'amélioration du climat des affaires tant que l'État ne pourra pas garantir aux opérateurs économiques une sécurité juridique convenable et un traitement fiscal équitable.

Propositions du Groupement Inter-patronal du Cameroun ([www.legicam.org](http://www.legicam.org))

#### Objectif 1 : agir à court terme grâce à des mesures concrètes

- Promulguer très rapidement la circulaire portant rappel des procédures actualisées et des pièces requises pour la création d'entreprise au Cameroun.
- Elaborer, dans les meilleurs délais, et en étroite collaboration entre l'État et les entreprises, un plan d'action prioritaire de réformes fiscales.
- Finaliser le projet de télédéclaration.
- Mettre en œuvre la réforme relative au jumelage des procédures d'enregistrement des statuts et d'établissement de la carte de contribuable.
- Faire adopter le texte instituant les chambres spécialisées auprès des juridictions d'instances pour les litiges commerciaux.
- Libéraliser la publication des annonces légales.
- Harmoniser les documents maritimes relatifs aux normes de Facilitation auprès de la Commission de la CEMAC.
- Promulguer le texte relatif au transfert des données et au commerce électronique.
- Moderniser et publier les textes portant clarification des procédures et des pièces requises pour l'obtention du permis de bâtir auprès des communautés urbaines.

#### Objectif 2 : agir à long terme en établissant des priorités

- Améliorer le financement des entreprises, développer les infrastructures et l'exploitation des matières premières, libérer les énergies humaines et assainir la gouvernance globale.
- Baisser les taux d'intérêt de la Banque centrale afin de favoriser le financement des entreprises et mettre en place un mode de financement spécifique pour les PME.
- Lancer un chantier de simplification des procédures administratives afin de lutter de manière préventive contre la corruption.
- Constituer rapidement des « pôles de compétitivité » et mettre en œuvre, en parallèle, une politique ambitieuse de recherche scientifique.

## 4 Côte d'Ivoire

Difficile, en Côte d'Ivoire, de parler économie sans parler politique. Le coup d'État de 1999, les élections contestées de 2000, le conflit armé de 2002 et l'éternel report du scrutin présidentiel ont entraîné un net ralentissement de la croissance ivoirienne.

L'économie a pourtant trouvé un nouveau souffle, depuis 2007, grâce aux bonnes performances des secteurs de la construction et des télécommunications et grâce aux exportations de cacao. Elle a profité aussi de la hausse des prix internationaux des produits de rente que sont le café, l'hévéa, le palmier à huile et, bien sûr, le cacao. La bonne pluviométrie a permis d'augmenter la production de certaines cultures, notamment l'anacarde et le coton graine, mais le binôme café-cacao reste, en dépit de la guerre, de la mauvaise gestion et des malversations, la locomotive de l'économie ivoirienne (la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et le plus grand producteur de café en Afrique).

Le secteur primaire a également été porté ces dernières années par l'extraction minière ; toutefois, le potentiel des réserves en minerais n'est pas exploité de manière optimale compte tenu des difficultés d'encadrement, de financement et de réhabilitation des sites d'exploitation. On relèvera aussi la forte croissance des secteurs du BTP et des produits pétroliers. Dans le tertiaire enfin, ce sont les télécommunications, le transport et le commerce qui se sont distinguées. Le pays demeure toutefois dans une phase de transition difficile et les incertitudes politiques fragilisent la relance économique.

#### Situation du secteur privé

La Côte d'Ivoire a voulu faire du secteur privé le moteur de sa croissance et mis en place d'importantes mesures d'allègement fiscal pour créer les conditions d'une relance durable (avec, notamment, la réduction de l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial et la baisse de l'impôt minimum forfaitaire). Au plan réglementaire et juridique, des réformes ont été élaborées. Parmi elles : un dispositif d'appui à l'entrepreneuriat, qui renforce les mesures d'incitation à l'investissement déjà prévues par les codes des investissements et du travail. Mais l'accumulation des arriérés de l'État pèse sur les finances des sociétés et le secteur privé estime que la fiscalité des entreprises demeure très contraignante. En 2010, le classement *Doing Business* de la Banque Mondiale a rétrogradé la Côte d'Ivoire de la 163<sup>e</sup> à la 168<sup>e</sup> place.

Propositions de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ([www.cgeci.org](http://www.cgeci.org))

*Objectif : doter la Côte d'Ivoire d'un plan de développement stratégique de très long terme.*

- Réaliser, à l'instigation du secteur privé ivoirien, une étude prospective devant déboucher sur des propositions opérationnelles visant à garantir à la Côte d'Ivoire une croissance de long terme (initiative baptisée « Côte d'Ivoire 2040 : Le défi du meilleur-plan stratégique de développement de la Côte d'Ivoire-vision du secteur privé »).

## 5 Gabon

L'année 2009 aura été mouvementée avec le décès, en juin, du chef de l'État, Omar Bongo Ondimba, quelques semaines seulement après celui de son épouse, puis l'élection, en août, du fils du défunt président, Ali Bongo. Sur le plan économique, 2009 n'aura pas non plus été un millésime heureux pour le Gabon : entre la maladie du président, les longues semaines de deuil national et la difficile transition politique, le pays a fonctionné au ralenti. Compte tenu de sa forte dépendance aux hydrocarbures (plus de 65 % des recettes de l'État) et aux exportations de matières premières, le pays a également souffert des aléas de la conjoncture mondiale. Son économie reste une économie de rente, peu diversifiée malgré un énorme potentiel, et ses exportations ont été directement touchées par la crise, notamment dans la filière bois.

Parallèlement, la part de l'agriculture dans le PIB tend à baisser. Évaluée à 4,1 % en 2001, elle ne représentait plus que 3,2 % en 2008. Enfin dans l'agroalimentaire, et malgré les investissements censés permettre de réduire les importations de manioc, de riz, de bananes plantain, de viande et de légumes, les objectifs n'ont pas été atteints. Les importations de denrées alimentaires se chiffrent toujours à plusieurs centaines de milliards de francs CFA.

#### Situation du secteur privé

La promotion du secteur privé s'est, jusqu'à présent, appuyée sur deux axes : le développement de la microfinance et l'amélioration du climat des affaires par la bonne gouvernance. D'après la Banque Mondiale pourtant, la situation ne s'arrange pas : le Gabon a perdu sept places dans le classement *Doing Business* 2010, pour s'établir au 158<sup>e</sup> rang. Les investissements privés demeureront frileux tant que les ressources publiques ne seront pas gérées de manière plus rigoureuse et que l'État de droit ne sera pas consolidé.

Propositions de la Confédération Patronale Gabonaise ([www.confederation-patronale-gabonaise.org](http://www.confederation-patronale-gabonaise.org))

*Objectif : dynamiser les PME.*

- Mettre l'accent sur le renforcement des PME, qui ne contribue qu'à hauteur de 10 % seulement au PIB.
- Revoir la procédure de passation des marchés publics. Abaisser, en particulier, le montant de chiffre d'affaires exigé pour pouvoir soumissionner (500 millions de F CFA sur les trois dernières années).
- Remédier au manque structurel de fonds propres des PME en réduisant les obstacles liés au financement de leur activité.

## 6 Guinée

La mort du président Lansana Conté, le coup d'État des militaires puis la tentative d'assassinat dont a été victime le capitaine Moussa Dadis Camara, président auto-proclamé de la République de Guinée, ont ouvert une période d'incertitude politique et économique pour la Guinée. Le pays a certes profité de l'embellie des cours des produits miniers sur les marchés internationaux, mais peine à tirer parti de ses ressources naturelles et à assurer une croissance durable, pourtant indispensable au recul de la pauvreté. Le malaise social est évident, sur fond de hausse des prix de l'énergie, des transports et des produits alimentaires. L'État est, depuis plusieurs années, incapable de satisfaire les besoins en matière d'électricité, de santé, d'éducation et d'assainissement.

À noter toutefois que dans le secteur primaire, de meilleures conditions climatiques et une plus grande disponibilité des intrants ont permis d'augmenter les productions agricoles. Le secondaire, lui, est porté par les activités d'extraction minière (principalement la bauxite) et c'est là que se concentrent la plupart des investissements. Mais le développement du secteur privé est freiné par les nombreuses coupures de courant qui ont contraint les entreprises à s'équiper en groupes électrogènes, renchérissant leurs coûts de production et diminuant leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

### Situation du secteur privé

L'environnement des affaires demeure peu incitatif et la Guinée se situe en queue de peloton dans le classement *Doing Business* de la Banque Mondiale (à la 173<sup>e</sup> place en 2010). Des progrès ont certes été faits en matière de délivrance des licences et de fermetures d'activités, mais les procédures de création d'entreprises n'ont pas été simplifiées. La dizaine de banques commerciales qui existent en Guinée distribuent peu de crédits au secteur privé et leurs montants sont limités. Les taux d'intérêt demeurent élevés, de même que poids des créances douteuses, et rien de tout cela ne facilite l'investissement. Les petits entrepreneurs se sont donc tournés vers la microfinance, de plus en plus importante en Guinée.

## 7 Mali

Le Mali subit, depuis deux ans, les effets conjugués de la flambée des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires. Affaibli par les difficultés de la filière coton (pluies faibles et prix peu incitatifs), de l'or et de l'industrie textile, la croissance économique s'est toutefois maintenue à un bon niveau grâce aux réformes économiques engagées. Elles ont permis d'atténuer les effets négatifs des chocs extérieurs : le gouvernement a ainsi décidé des réductions fiscales, une augmentation des salaires de la fonction publique, ainsi que l'accroissement de l'offre par des ventes de produits de céréales. Il a aussi renforcé la surveillance des prix, notamment de l'essence. Tout cela a permis au Mali de contenir les tensions inflationnistes et de poursuivre ses engagements en matière de lutte contre la pauvreté.

Soutenu par la plupart de ses partenaires financiers, le gouvernement veut encore diversifier l'agriculture (très dépendante du coton) et l'industrie (très axée, elle, autour de la production aurifère). Mais le renforcement de la compétitivité et le développement de la base industrielle passent par l'amélioration du climat des affaires, par de nouveaux investissements dans la recherche minière et pétrolière et par la réhabilitation – et la privatisation – du secteur cotonnier.

### Situation du secteur privé

L'environnement des affaires a connu une amélioration grâce au soutien que les partenaires au développement apportent au gouvernement malien depuis une dizaine d'années. Ces derniers ont accompagné la conception et la mise en œuvre de divers programmes d'appui à la compétitivité et à la promotion du secteur privé (facilitation des échanges, amélioration des conditions d'investissement, développement des infrastructures et des services, restructuration du secteur financier, etc.). En un an, le Mali a gagné six places au classement *Doing Business* de la Banque Mondiale, pour s'établir à la 156<sup>e</sup> place. Il reste néanmoins beaucoup à faire en matière de simplification des procédures et les opérateurs économiques se plaignent toujours la complexité du système fiscal, de la faiblesse du cadre réglementaire, du développement limité des infrastructures et de la rareté de la main d'œuvre qualifiée.

## 8 Mauritanie

2009 a été une année difficile pour la Mauritanie. Les sanctions internationales décidées après le coup d'État d'août 2008 ont certes été levées à l'issue de l'élection présidentielle de 2009, permettant la reprise des activités des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale, BAD, etc.). Mais la situation des finances publiques s'est dégradée, les exportations (fer et pétrole) ont chuté et seule la production d'or s'est maintenue à un bon niveau. Pas de quoi, donc, accélérer le développement d'un pays où la moitié de la population vit, aujourd'hui encore, sous le seuil de pauvreté. La Mauritanie doit, en outre, faire face à la menace constante de l'insécurité alimentaire et importer 65 à 80 % de ses besoins en céréales.

Peu diversifiée, l'économie locale repose traditionnellement sur deux secteurs d'activité : l'élevage nomade (15 % du PIB) et le commerce. Ses trois principales ressources (minerai de fer, pêche et, depuis 2006, pétrole) sont, quant à elles, très dépendantes des aléas des cours mondiaux et font de la Mauritanie un pays très vulnérable aux chocs extérieurs.

À noter que la rente pétrolière, pour l'instant décevante, pourrait rebondir en 2011 avec la mise en valeur du champ en mer de Banda par l'opérateur Petronas et grâce à la réalisation d'une centrale à gaz de 350 MW.

### Situation du secteur privé

La Mauritanie a perdu cinq places pour s'établir à la 166<sup>e</sup> place du classement *Doing Business* de la Banque Mondiale. La faiblesse des systèmes financiers et judiciaires, l'insuffisance des infrastructures et l'inadéquation de la formation professionnelle sont autant de facteurs qui pèsent sur l'amélioration du climat des affaires. En outre, et en dépit de la modernisation du secteur bancaire, l'accès au crédit demeure difficile pour les entreprises qui ne peuvent pas satisfaire aux garanties exigées par les banques. Toutefois, des efforts ont été fournis avec la mise en place d'un guichet unique, avec l'adoption d'un nouveau code minier et à travers la révision du code des investissements et du code du pétrole, tous deux censés faciliter les investissements étrangers. Les autorités travaillent également à la transparence du système fiscal et douanier.

## 9 Niger

Aux incertitudes politiques, nées du renversement du président Tandja, se sont ajoutées les incertitudes économiques : la crise mondiale a en effet donné un brusque coup d'arrêt à la croissance nigérienne. Traditionnellement portée par les performances de l'agriculture et par les secteurs des mines et des télécoms, l'économie nigérienne demeure fragile et très dépendante de l'aide internationale. On est loin, certes, de la grave crise alimentaire qu'a connue le pays en 2005, mais 60 % de la population vit toujours avec moins de 1 dollar par jour. Quant à l'avenir, il dépendra en partie du secteur minier : le Niger attend beaucoup du démarrage de la production d'uranium sur le site d'Imouraren, qui sera exploité par le français Areva en 2012, même si l'impact du projet sera, au moins pendant un temps, limité par le déclin de la demande mondiale.

Le Niger demeure un pays à vocation pastorale et l'élevage joue un rôle important dans l'économie nationale. Ce n'est pas le cas du secteur industriel : constitué à plus de 47 % d'informel et largement dépendant des activités d'extraction minière. Dans le tertiaire, porté essentiellement par le transport et la communication, la part de l'informel représentait, en 2008, plus de 85 % de la valeur ajoutée. Quant à l'investissement, s'il a légèrement crû ces dernières années dans le public et le privé, cela s'explique d'abord par la hausse des dépenses publiques engagées dans l'équipement et par la poursuite des investissements dans les domaines de l'énergie, de la communication et de la recherche minière.

### Situation du secteur privé

Beaucoup reste à faire en matière d'environnement des affaires. L'édition 2010 du classement *Doing Business* classe le Niger au 174<sup>e</sup> rang mondial. Le gouvernement a toutefois mis au point un plan d'action, en collaboration avec la Banque Mondiale et les représentants du secteur privé. Il s'agit, pour l'essentiel, de simplifier les procédures pour les créations d'entreprises et de réduire les délais pour l'accession à la propriété. D'autres mesures visent à raccourcir les procédures pour enregistrer des titres fonciers, grâce au renforcement de la direction du cadastre.

## 10 Nigeria

Très dépendant des hydrocarbures, le Nigeria vit au rythme de l'évolution des prix du brut sur le marché mondial. En 2008 et 2009, il a logiquement été très affecté par la chute des cours, sur fonds de troubles persistants dans la région pétrolière du delta du Niger. La faible diversification de l'économie n'arrange rien et la crise financière mondiale, aggravé par le manque de contrôles réglementaires, a fortement ébranlé le système financier national.

Les autorités ont pris des mesures pour améliorer la stabilité macro-économique du pays et donné la priorité au développement de plusieurs secteurs-clés comme l'agriculture, l'emploi, les transports ou encore l'éducation, mais des problèmes urgents restent à résoudre. Ainsi, bien que riche en hydrocarbures, le Nigeria est véritablement en état d'urgence énergétique : 70 % de la population dépend encore du bois pour son énergie ; la capacité de production électrique est inférieure à 3000 MW et les gaz issus de l'exploitation pétrolière sont mal valorisés. Les capacités de raffinage sont par ailleurs insuffisantes et le Nigeria doit importer des produits pétroliers raffinés.

On remarquera toutefois que le Nigeria est aujourd'hui le principal bénéficiaire des investissements directs étrangers en Afrique subsaharienne. D'autres pays émergents, comme le Brésil, ont multiplié leurs investissements dans le pays et les dernières tendances montrent un attrait nouveau pour les secteurs non-pétroliers (infrastructures).

### Situation du secteur privé

Le Nigeria occupe la 125<sup>e</sup> place de l'édition 2010 du classement *Doing Business* de la Banque Mondiale. Les freins à la croissance du pays sont connus : les infrastructures sont globalement en mauvais état et inadaptées et les coupures de courant, fréquentes, gênent le fonctionnement des industries manufacturières. Les autorités tentent d'y remédier et recherchent, auprès des secteurs privé et public, les financements nécessaires, mais les projets accusent un certain retard. Autre défi majeur : le développement de l'agriculture. Pour atténuer l'impact de la crise alimentaire mondiale, début 2008, le gouvernement a conçu un plan d'urgence pour l'importation de riz ; il a également subventionné des denrées alimentaires et mis en place différentes mesures visant à développer l'agriculture. Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont aujourd'hui baissé, mais le Nigeria ne pourra pas faire l'économie d'une réforme agricole.

## 11 République Centrafricaine

De longues années d'instabilité politique ont détruit la quasi-totalité des infrastructures économiques en République centrafricaine (RCA), en même temps qu'elles fragilisaient les institutions publiques, et la crise mondiale a eu raison de la petite embellie qui se profilait en 2007-2008. Des réformes ont certes été engagées pour assainir les finances publiques et redresser l'économie (la croissance s'est maintenue à 2,4 % en 2009), mais dans la pratique, les dérapages ont encore été très nombreux et les quatre filières traditionnellement créatrices de richesse que sont le diamant, le bois, le coton et l'élevage en ont encore souffert.

Le potentiel agricole de la RCA est pourtant considérable : les terres arables couvrent 24 % du territoire et le réseau hydrographique est favorable (la disponibilité en eau douce estimée à 36 911 tonnes métriques par habitant). Ce potentiel est cependant largement inexploité et les terres cultivées représentent à peine 3 % du territoire (ou 12,5 % des terres arables).

Quant aux projets d'investissements qui avaient été conclus dans le secteur minier, ils ont pris du retard. La faute, là encore, à l'insécurité juridique. Ainsi, le démarrage de la production d'uranium sur le site de Bakouma, initialement prévu en 2012, pourrait être reporté.

### Situation du secteur privé

En dépit de quelques progrès réalisés en 2008 avec, par exemple, la création du guichet unique de formalité des entreprises et du cadre permanent de concertation entre le gouvernement et le secteur privé, la RCA occupe la toute dernière place du classement *Doing Business* 2010. La bancarisation de l'économie est faible, les instruments financiers sont peu développés et des taux d'intérêt, très élevés, limitent l'accès au crédit pour les PME. La RCA souffre également d'un déficit chronique en électricité (seulement 3 % de la population y a accès) et les pannes liées à la vétusté du réseau sont un frein à l'activité économique. Quant à son enclavement, il est encore accentué par l'insuffisance des infrastructures de transport reliant l'intérieur de la RCA aux pays limitrophes.

## 12 République Démocratique du Congo (Congo-Kinshasa)

En dépit de perspectives prometteuses, la République Démocratique du Congo (RDC) a enregistré de faibles performances économiques, financières et sociales. Des progrès ont pourtant été faits en matière de résolution des conflits, d'exploitation des richesses minières et de réformes structurelles, mais la croissance a été gênée par la crise mondiale. Une conjoncture défavorable à laquelle il faut ajouter le manque d'infrastructures de base, de transports et d'énergie, sans oublier le faible niveau de gouvernance politique et économique et la situation dégradée des finances publiques.

Si l'industrie manufacturière a enregistré un ralentissement notable, c'est d'abord en raison du vieillissement de l'outil d'exploitation et des coûts de production élevés, eux-mêmes liés à l'approvisionnement énergétiques. La croissance congolaise repose encore essentiellement sur les industries extractives, sur le commerce de gros et de détail, sur les transports et télécommunications et sur le secteur de la construction. Quant à la production du bois (500 000 m3 en 2008), elle demeure inférieure aux potentialités du pays compte tenu de l'éloignement des forêts par rapport au port de Matadi. Le manque d'infrastructures routières et la lourdeur de la fiscalité n'arrangent rien ; la production a également baissé à cause du resserrement des débouchés européens et asiatiques.

### Situation du secteur privé

Le cadre institutionnel et le climat des affaires sont loin d'être assainis et si, en 2010, la RDC n'occupe la dernière mais l'avant-dernière place du classement *Doing Business* de la Banque Mondiale, ce n'est pas parce qu'elle a fait mieux, mais parce que la Centrafrique a fait encore moins bien : les travaux de réfection et de reconstruction des infrastructures de base ne s'effectuent que timidement ; la corruption et le manque de bonne gouvernance pèsent sur le développement du secteur privé ; les lois concernant la réforme des entreprises publiques ont bien été adoptées, mais le retrait de l'État de certains secteurs d'activité n'est pas toujours effectif ; le cadre juridique n'est pas adapté aux besoins des entreprises et la transparence dans la gestion des marchés publics pose toujours problème.

Propositions de la Fédération des Entreprises du Congo ([www.fec.cd](http://www.fec.cd))

*Objectif : consolider la paix avant tout.*

- Garantir la sécurité des personnes et des biens.
- Assainir l'environnement institutionnel et réglementaire.
- Accorder la priorité au développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- Accroître les capacités de production et de distribution de l'électricité.
- Soutenir l'initiative privée et le développement de partenariat entre l'État et les entreprises.
- Mettre en place des structures appropriées de financement aux entreprises.

## 13 République du Congo (Congo-Brazzaville)

La flambée des cours du pétrole aura profité à la République du Congo et augmenté, davantage encore, le poids des hydrocarbures dans l'économie locale (plus de 67 % du PIB en 2008). Mais si la reprise de la croissance a concerné la quasi-totalité des activités du pays (BTP, télécommunications, sylvicultures, etc.), les productions agricoles ne suffisent toujours pas à couvrir les besoins de la population (le pays importe plus de 90 % de ses besoins en céréales et en viande, et près de 50 % de ses besoins en poisson). Peu diversifiée et peu rémunératrice, l'agriculture reste entravée par le délabrement des infrastructures de transport et le manque d'encadrement des paysans en matière d'accès aux nouvelles techniques.

Autre point noir : l'approvisionnement en électricité, souvent problématique dans les grandes villes où les délestages sont fréquents. Les difficultés sont identiques pour l'approvisionnement en eau : les équipements de traitement et de distribution datent des années 1980 et sont souvent obsolètes, occasionnant de multiples coupures.

Enfin, ici aussi la crise économique mondiale inquiète car elle risque de compromettre les efforts récemment entrepris par l'État congolais pour faire reculer la pauvreté grâce aux ressources générées par les secteurs extractifs. Pour le Congo, qui doit consolider ses comptes publics, tout en promouvant les investissements et en finançant des projets sociaux, les défis sont nombreux.

#### Situation du secteur privé

Plusieurs bonnes pratiques sont à souligner. L'État a fourni de vrais efforts en matière d'assainissement des finances publiques et travaillé dans le sens d'une meilleure gestion des investissements publics. Il a aussi pris l'initiative de réformer sa politique commerciale en réduisant les formalités d'exportation et d'importation. Mais l'économie congolaise reste confrontée à des contraintes d'ordre structurel qui entravent le fonctionnement du système productif.

Propositions de l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo ([www.unicongo.org](http://www.unicongo.org))

*Objectif : combler les insuffisances en matière de ressources humaines et d'infrastructures.*

- Développer les structures de formation technique et professionnelle pour remédier au manque de compétence locale.
- Renforcer les infrastructures de base, leur défaillance freinant le développement du secteur privé et induit une augmentation des coûts de production locale (eau, électricité, transport routier et ferroviaire).

## 14 Sénégal

Le Sénégal a tout à la fois souffert de l'augmentation du prix des importations, de la morosité de l'environnement économique mondial et de l'aggravation de ses difficultés budgétaires. Celles-ci ont notamment conduit à une hausse inquiétante des arriérés de paiement dus aux entreprises privées.

La croissance du PIB a été portée, ces dernières années, par le secteur du bâtiment et par les télécommunications. Le secteur primaire, s'il représentait près de 60 % de l'emploi global en 2007, ne comptait en revanche que pour 7,4 % du PIB. L'agriculture sénégalaise est dominée par quelques cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho et maïs). Les producteurs ont traversé une mauvaise passe, avec un recul des rendements (sauf pour le maïs et le riz) et des superficies cultivées, mais une meilleure pluviométrie et les efforts fournis pour mettre fin à la dépendance alimentaire du pays devraient permettre de redresser la barre. Le secteur secondaire, en revanche, résiste bien : il repose surtout sur l'extraction et la transformation des phosphates, la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail et sur la valorisation des produits de la mer. Sans compter, bien sûr, la construction qui a largement profité d'importants investissements publics.

#### Situation du secteur privé

En 2009, le Sénégal comptait parmi les pays les plus réformateurs en matière de réglementation des affaires, selon la Banque Mondiale. Ce n'est plus le cas en 2010 : le Sénégal a perdu cinq places et occupe désormais le 157<sup>e</sup> rang mondial du classement *Doing Business*. Faute de garanties, les opérateurs économiques rencontrent des difficultés à lever des fonds bancaires et cette situation pèse sur le financement de l'investissement. La Banque Mondiale insiste également sur la nécessité de trouver une solution aux délestages et au tarif élevé de l'électricité qui pénalisent l'activité des sociétés, tout comme le non-paiement de la dette intérieure.

Propositions du Conseil National du Patronat du Sénégal ([www.cnp.sn](http://www.cnp.sn))

*Objectif : régler la question de l'insuffisance de l'offre énergétique.*

- réaliser un audit financier et technique, indépendant et transparent, de la SENELEC dont les conclusions doivent faire l'objet d'une concertation nationale.
- défiscaliser les investissements et équipements en énergies renouvelables.
- mettre en place des instruments financiers pour la promotion des investissements en énergies renouvelables et économies d'énergie en relation avec les banques et établissements financiers.

## 15 Tchad

Depuis plusieurs années, les conflits persistants entre forces gouvernementales et groupes rebelles pèsent sur l'activité économique et le secteur pétrolier, dont les performances ont été somme toute médiocres, n'a pas permis d'inverser la tendance. La production du secteur agricole a en revanche fortement progressé, en 2008, compensant ainsi, au moins en partie, la faiblesse du secteur minier. La production céréalière (mil, sorgho, maïs et riz) a ainsi bénéficié de conditions climatiques favorables, malgré des inondations dans quelques régions. Le taux de croissance de l'élevage s'est lui aussi maintenu, et ce bon résultat traduit la tendance positive de la reconstitution du cheptel depuis la crise alimentaire de 2005.

Quant à la bonne tenue du secteur secondaire, elle n'est donc pas à mettre sur le compte des hydrocarbures, mais sur celui de la branche textile, désormais mieux gérée. L'enlèvement et le traitement du coton graine se sont accélérés grâce au renforcement du dispositif de collecte, alors qu'il y a encore quelques années, les paysans, fatigués de ne pas être payés, avaient affecté leur champ à d'autres cultures.

Les troubles militaires qu'a connus le pays expliquent la faible croissance des transports et des télécommunications ; ils ont aussi occasionné, comme en 2008, d'énormes dégâts dans l'administration publique (pillages, destructions d'édifices, disparitions des archives de plusieurs ministères).

#### Situation du secteur privé

Le Tchad perd deux places et se classe au 178<sup>e</sup> rang de l'édition 2010 du rapport *Doing Business* de la Banque Mondiale. Pour les PME, le coût et l'accès au crédit constituent un problème majeur, tout comme la difficulté de fournir les garanties qu'exigent les banques. Ces entreprises recourent donc surtout à l'autofinancement ou à des systèmes d'entraide qui limitent leur capacité d'investir dans des projets d'ampleur. Quant au secteur informel, il joue un rôle important dans l'économie tchadienne, mais voit lui aussi son développement freiné par le manque d'équipements, la concurrence des producteurs nigériens et camerounais et les pannes d'électricité.

## 16 Togo

Au Togo, ce sont les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles qui sont pointés du doigt pour expliquer le repli de la croissance économique. Principalement visées : les filières du coton et des phosphates.

En effet, faute d'avoir réussi à intensifier ses exportations, le pays n'a pu profiter de l'envolée des cours du phosphate, en 2008. Quant au coton, il est l'une des principales sources d'exportation du Togo, mais sa production tend à reculer ; la faute aux aléas de la météo, aux intrants dont le prix est encore trop élevé, à la mauvaise gestion et à l'obsolescence des équipements. Le café et le cacao ne se portent pas mieux : la libéralisation a fragilisé les petits producteurs, qui n'ont que difficilement accès aux financements alors même que les maladies font toujours autant de dégâts. D'une manière plus générale, on remarquera que l'agriculture – source traditionnelle de croissance – a dû composer avec une sécheresse, puis avec des inondations, le tout sur fond de pénuries d'énergie. Le secteur emploie pourtant près de 60 % de la population active et il est donc essentiel pour la lutte contre la pauvreté que des gains de productivité soient réalisés. Il faudra donc réformer le régime foncier, enrayer la dégradation des sols, faciliter l'accès aux semences et mieux gérer les ressources en eau.

Les nouvelles ne sont pas meilleures pour le BTP puisque l'investissement dans l'infrastructure publique est faible. Le secteur tertiaire, en revanche, représente pour près de la moitié du PIB : le Togo est géographiquement proche de pays enclavés comme le Niger ou le Burkina, ce qui lui offre des opportunités dans les transports et le tourisme.

#### Situation du secteur privé

165<sup>e</sup> du classement *Doing Business* de la banque Mondiale, le Togo a fait quelques progrès. Le niveau de l'impôt sur les sociétés a été abaissé ; les autorités s'efforcent de consolider le secteur bancaire en échangeant les prêts improductifs des entreprises publiques contre des titres d'État facilement négociables. La restructuration de la filière des phosphates devrait, quant à elle, permettre d'attirer des investisseurs et de financer de nouveaux équipements.

Propositions du Conseil National du Patronat du Togo ([www.cnp-togo.tg](http://www.cnp-togo.tg))

*Objectif : inciter les entrepreneurs du secteur informel à intégrer ou réintégrer le secteur formel.*

- Redéfinir clairement la notion de PME/PMI, en y intégrant une partie des entrepreneurs du secteur informel, afin notamment d'élargir l'assiette fiscale.
- Améliorer les systèmes de financement destinés aux PME.
- Moderniser le système judiciaire en créant une Cour d'arbitrage et de médiation au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie, ainsi qu'un véritable Tribunal de commerce. ■

---

\* **capafrique** (Centre d'Analyse et de Proposition pour l'Afrique) est un think tank, indépendant et non-partisan.

Son objectif est d'aider à mieux comprendre l'Afrique, d'en changer la perception souvent trop négative et d'en renforcer l'attractivité :

- en décryptant les dynamiques en cours et en anticipant les évolutions à venir ;
- en valorisant les bonnes pratiques et les réussites ;
- en formulant des propositions concrètes et opératoires pour améliorer les politiques publiques et renforcer les initiatives privées.

Ses travaux s'articulent autour de trois axes de recherche :

- économie et finance.
- politique africaine.
- l'Afrique dans les relations internationales.

CAPafrique est le programme d'étude sur l'Afrique sub-saharienne de CAPnouveaumonde, association loi 1901 à but non lucratif fondée en 2005. Son financement est assuré par des contributions privées.